

DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME - ARRONDISSEMENT DU HAVRE

VILLE DE SAINT ROMAIN DE COLBOSC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606474-20221213-73-2022-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2022

Séance du 13 décembre 2022

Convoqué le : 07 décembre 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Affiché le : 19 décembre 2022

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 27

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de SAINT ROMAIN DE COLBOSC, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil municipal, à la mairie, sous la présidence de Madame le Maire. Conformément à l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

Etaient présents : Mmes EUDIER, STIL, LEROY, M. COLLETTE, Mmes MAILLARD, LEBRUN, PEIGNEY, M. FAVENNEC, Mmes COURCHE, VAL, MM. COMBE, HELLO, Mmes BEAUJOUAN, ROUX, MM., GAILLARD, DACHER. FOUACHE, LECLERCQ, BOUTIN, Mme COUTANCE.-

Etaient excusés : MM. COURSEAUX (pouvoir donné à Mme EUDIER), BESSEC (pouvoir donné à Mme MAILLARD), BERTRAND (pouvoir donné à M. COLLETTE), NOURICHARD (pouvoir donné à Mme STIL), Mmes MAIZERET (pouvoir donné à Mme LEROY), COLBOC (pouvoir donné à M. LECLERCQ), MORISSE (pouvoir donné à M. FOUACHE). -

formant la majorité des membres en exercice

Madame LEBRUN a été élue secrétaire.

Objet : Délibération n°73/2022 : BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA VILLE

Madame le Maire propose à l'assemblée un projet de budget primitif 2023 :

- équilibré en dépenses et en recettes en section de fonctionnement à 6 969 947,54 €.

- en suréquilibre en section d'investissement :

Dépenses : 1 434 327,36 €

Recettes : 3 596 125,48 €

Le Conseil municipal,

A la majorité (20 voix pour, 6 abstentions – MM. FOUACHE, LECLERCQ, Mme COLBOC (pouvoir donné à M. LECLERCQ), M. BOUTIN, Mme COUTANCE, Mme MORISSE (pouvoir donné à M. FOUACHE)

ADOpte le budget primitif 2023 de la Ville ainsi présenté.
(Une note explicative du budget primitif 2023 est jointe en annexe à la présente).

LE REGISTRE DUMENT SIGNE,
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire

Clotilde EUDIER

